

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIÈRE

COMMUNE DE VALS LES BAINS



DELIBERATION n°2022.49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 JUILLET 2022

Nombre de conseillers :

En exercice :	27
Absent :	00
Présents :	25
Procurations :	02
Votants :	27

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de JUILLET, sous la présidence de Monsieur Michel CEYSSON, Maire de la Commune.

Présent(e)s : Michel CEYSSON – Françoise CHASSON – Francis CLUTIER - Marie EL FARKH – Vincent MOUNIER - Brigitte SOUCHE – Laurent LEWANDOWSKI - Françoise VOLLE – Patrick ARCHIMBAUD– Eric JOURET – Nicole TOGNETTY – Robert LACROTTE – Peggy BROU – Aurélien ROUSSET – Marjorie LAJOIE – Franck REVEL – Mélody FERRERO – Laurent FAURE – Claudia BRET – Irène GALIBERT – André SAUZON – Martine BUREL – René MONTREDON – Christine GIBAUD – Renzo GIULIANI

Procurations : Anne VENTALON à Michel CEYSSON - Michel ESCHALIER à Patrick ARCHIMBAUD

Secrétaire de séance : Françoise CHASSON

Rapport de la SA CASINO concernant la délégation de service public pour l'exercice 2020-2021

Vu l'article L 1411.4 du C.G.C.T.,

Vu la délégation de service public du Casino,

L'article 1411-4 du C.G.C.T. précise que le délégataire doit transmettre à la collectivité délégante un rapport retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la D.S.P. et une analyse de la qualité du service.

Conformément à cet article le Conseil Municipal examine le rapport transmis par la délégation et en prend acte.

Il est précisé que ledit rapport est consultable en Mairie aux services techniques.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents et/ou représentés, APPROUVE cette proposition.

« Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture de Largentière le 12 JUIL. 2022
et de sa publication à la même date »

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 11 juillet 2022

Le Maire

Michel CEYSSON

